# Règlements des courses COURIR POUR LE PLAISIR



# Trail Le Pouce (14km):

Epreuves ouvertes aux licenciés et non-licenciés hommes et femmes de plus de 15 ans révolus.

Départ : ALLEE ROYALE - Avenue du Polygone

Moyens d'accès et parking : RER A : Vincennes - Métro ligne 1 : château de Vincennes Parking : esplanade du Château, avenue Daumesnil, avenue du Polygone.

# Le plaisir de courir (4km300 et 7 km):

Epreuves ouvertes aux licenciés et non-licenciés hommes et femmes de plus de 12 ans révolus pour la course de 4km300 et 13 ans révolus pour la course de 7km.

Départ : Parc Montreau, 31 Bd Théophile Sueur 93100 Montreuil

Moyens d'accès et parking : Métro ligne 9 arrêt : Mairie de Montreuil puis, bus n° 122 direction Val de Fontenaysous-Bois, arrêt Parc Montreau

### La course du Dodo (6km500):

Epreuves ouvertes aux licenciés et non-licenciés hommes et femmes de plus de 14 ans révolus.

**Départ** : à l'intérieur du Parc Montsouris

Moyens d'accès : RER B et tram 3 : arrêt Cité Universitaire

## Courir pour le plaisir (10km course, 10km marche nordique, 1km300 enfants:

Epreuves ouvertes aux licenciés et non-licenciés hommes et femmes de plus de 16 ans révolus. Course enfants à partir de 7 ans.

Départ : ALLEE ROYALE - Avenue du Polygone

Moyens d'accès et parking : RER A : Vincennes - Métro ligne 1 : château de Vincennes Parking : esplanade du Château, avenue Daumesnil, avenue du Polygone.





#### **INSCRIPTIONS**

#### → PAR COURRIER:

Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées du règlement par chèque et copie de votre licence ou certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie certifiée conforme.

Votre inscription devient définitive dès réception du bulletin d'inscription.

#### → PAR INTERNET :

Inscriptions sur TOP CHRONO par paiement sécurisé www.topchrono.biz

#### PARTICIPATION:

Les coureurs participent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé ou pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard.

<u>Pour les non-licenciés</u>: à joindre obligatoirement avec le bulletin d'inscription, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé (art 6 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999). Cette pièce sera gardée par l'organisateur.

## RAVITAILLEMENT:

A l'arrivée de chaque course et pour le 10km, ravitaillement au 5<sup>ème</sup> kilomètre également.

## BUVETTE PAYANTE SUR LE VILLAGE DE LA COURSE:

Tarif unique 1€, boissons, sandwichs, gâteaux...

#### CAS DE FORCE MAJEURE :

Si l'épreuve devait être annulée pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursements de frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnités perçues.

#### DROIT D'IMAGE :

Les participants autorisent les organisateurs de COURIR POUR LE PLAISIR d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître y compris les documents de communication pour la durée de la période prévue par la loi.

## MEDICAL :

Assistance médicale assurée par la Croix-Rouge ou Protection Civile au départ et à l'arrivée de la course.

#### ASSURANCE:

Les organisateurs sont couverts par la police J113904.003Z, souscrite auprès de la GMF assurance multi garanties 45931 Orléans Cedex 09. Les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Les autres concurrents participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de vol pouvant intervenir le jour de la manifestation.

## ACCEPTATION :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et accepte toutes les clauses.

